

Vaud

Les Vaudois retournent à Berne négocier le sort des requérants

CRISE DES «523»

Une délégation du Conseil d'Etat et du Grand Conseil ira tenter de convaincre Christoph Blocher de régulariser les personnes déboutées de l'asile menacées d'expulsion. Le conseiller fédéral va en tout cas la recevoir.

Grégoire Nappey

Publié le 19 janvier 2006



Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat: «Je ne suis pas là pour réparer les erreurs du passé. En choisissant la fermeté, le canton de Vaud a gagné en crédibilité aux yeux du pays.» / Photo Thierry Grobet

» Le Conseil d'Etat a décidé hier de demander un rendez-vous au Département fédéral de justice et police. Une délégation de plusieurs ministres et députés tentera de convaincre Christoph Blocher de régulariser les quelque 240 requérants d'asile déboutés du groupe des «523» encore menacés de renvoi forcé. Le conseiller fédéral UDC confirme qu'il recevra les Vaudois, les écoutera et verra s'il peut trouver une solution.

Cette fois, la victoire du Grand Conseil est totale. Mardi, il a massivement voté en premier débat - grâce à quelques francs-tireurs de droite - un décret contre le renvoi forcé des «523» requérants d'asile déboutés. Dans le même temps, à gauche comme à droite, beaucoup de voix ont réclamé une nouvelle tentative de négociation des dossiers à Berne.

Hier à l'issue de sa séance hebdomadaire, le Gouvernement a répondu à ces pressions. Vraisemblablement en début de semaine prochaine, il écrira à Christoph Blocher pour lui demander de recevoir une délégation vaudoise composée de ministres et de députés. But de la démarche: tenter d'obtenir une régularisation de ces personnes afin de mettre un terme à une crise qui déchire le canton depuis vingt mois.

«Le Grand Conseil a pris une décision improductive consistant à parquer ces gens dans le canton de Vaud sans qu'ils puissent y travailler. Mais les députés ont aussi réclamé une nouvelle négociation à Berne. Donc nous devons au moins utiliser cette marge de manoeuvre politique plutôt que juridique voulue par le Parlement», commente Jean-Claude Mermoud. Qui est satisfait que les protagonistes puissent «se mettre autour d'une table». Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt? «D'abord parce que l'on était trop près de l'accord signé avec Christoph Blocher en 2004. Et puis, cette fois, il y a vraiment du nouveau avec la décision des députés mardi.»

Si le décret voté une première fois mardi concerne tant les «523» que les 170 Ethiopiens et Erythréens également menacés d'expulsion, les discussions ne devraient porter à Berne que sur le sort du premier groupe. «Pour les autres, augure Jean-Claude Mermoud, le problème devra se régler à l'échelle suisse car il y a des cas dans les autres cantons aussi.»

Hier soir dans l'émission Infrarouge sur la TSR, Christoph Blocher a loué la politique d'asile désormais menée par le canton de Vaud: «Jean-Claude Mermoud fait du bon travail. Je recevrai la délégation, l'écouterai et verrai si une solution se profile. Mais les Vaudois ne doivent pas s'imaginer qu'ils peuvent refuser les lois fédérales. Ce serait trop facile...»

En attendant, le Conseil d'Etat confirme la suspension de «toute opération de renvoi» à l'encontre des intéressés. Et il demande au Grand Conseil de «suspendre dans l'intervalle ses travaux» sur ce dossier.

Normalement, un second débat sur le décret aurait pu se tenir mardi prochain. Le Bureau du Parlement devrait décider ce matin si ce sera le cas. La droite penche plutôt pour un report, alors que la gauche aimerait voir le plus vite possible le décret définitivement avalisé. Le feuilleton continue.